

HJB ET RÉSEAU SANTÉ MENTALE SA La nouvelle Stratégie 2025 a été dévoilée hier: l'hôpital de Moutier devient une filiale de l'HJB, celui de Saint-Imier sera développé et agrandi. Enfin, on fusionnera soins somatiques et psychosomatiques au sein de l'HJB

«Positionner Moutier de façon idéale...»

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Foi de dirigeants, le vote sur l'appartenance cantonale de Moutier avait placé l'Hôpital du Jura bernois SA (HJB) dans une impasse. Hier, toutefois, ces mêmes personnes ont présenté à Bellelay une nouvelle stratégie qu'elles qualifient d'idéale. Tout n'est certes pas lié au destin de Moutier. Ainsi, la fusion entre l'HJB et Réseau santé mentale SA (RSM, ex-Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-See-land) était dans l'air depuis quelque temps. Pour ce qui en est de l'hôpital de Moutier, désormais filiale de l'HJB, ses dirigeants entendent le placer dans une position idéale avant le changement de canton, quitte à le développer encore. Quant au site de Saint-Imier, il devrait être agrandi et même offrir de nouvelles prestations.

Mais reprenons les choses par le début! Et par cette phrase d'Héraclite d'Ephèse, trônant fièrement au début du power point: «Rien n'est permanent sauf le changement.» Façon, pour Anthony Picard, président du conseil d'administration de l'HJB et de RSM, d'évoquer l'évolution récente: «Le RSM a subi beaucoup de réformes, mais le trend est positif et les budgets respectés. Côté chiffres, ceux de l'HJB sont dans le

Rütsche relatif à l'HJB. L'expert évoquait même la fermeture du site de Moutier, tout simplement parce que la mission hospitalière est l'affaire du canton de domicile. On s'est alors interrogé sur les missions spécifiques, de Moutier, la psychiatrie et le regroupement des soins aigus, questions pour l'instant demeurées sans réponse aux dires de l'orateur: «Suite aux échanges d'informations entre les gouvernements jurassiens et bernois, nous avons pris acte que Berne ne voulait pas d'un hôpital intercantonal et pas davantage de l'entrée du Jura dans le capital.»

Pression sur les coûts

Là-dessus, un hôpital doit être dynamique, mobile et disposer du financement nécessaire, sachant que Moutier ne peut pas compter sur les fameuses prestations d'intérêt général, les PIG. D'où une sacrée pression sur les coûts. «Toujours est-il que les cadres dirigeants de l'hôpital, dont l'avis nous importe beaucoup, préconisent un partenariat avec l'hôpital du Jura plutôt qu'avec le secteur privé.» On y revient.

Réseau santé mentale SA? Il fait bel et bien partie de la solution qu'on ne qualifiera certes pas de finale. Depuis 2017, il lui a également fallu se muer en SA, lui dont les pertes, qui attei-



Anthony Picard, Dominique Sartori, Jan von Overbeck et Yann Hodé (de gauche à droite): ils envisagent l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois SA, de sa désormais filiale de Moutier et de Réseau santé mentale SA avec confiance. STÉPHANE GERBER

Quant au canton du Jura, qui aurait souhaité disposer d'un siège au conseil d'administration de l'HJB, le Conseil exécutif n'a donné son accord que pour L'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) de Moutier, une institution déjà interjurassienne et qui perd de l'argent. Elle a de surcroît besoin de patients des trois cantons, dont Neuchâtel.

Côté psychiatrie, la volonté de travailler ensemble avec l'HJB date de 2015. Rapprocher soins somatiques et psychosomatiques consiste d'ailleurs en une stratégie cantonale.

Décisions majeures

Voilà pour le tableau. Pour ce qui est des décisions majeures, ainsi que nous l'avons déjà esquissé, on créera pour l'hôpital de Moutier une filiale détenue à raison de 100% par HJB. Et, au plus tard au 30 juin 2018, on fusionnera l'HJB et RSM, ce dernier devenant un nouveau département psychiatrique de l'ensemble. Le personnel devra digérer ce changement de statut. Actuel directeur général de l'HJB, Dominique Sartori deviendra encore celui de RSM. Conséquences? Une seule équipe de direction sera responsable de tous les soins. Du côté de Moutier, on protège totale-

ment le site et on prévoit même de le développer: «En cas de vente, l'établissement devra être en très bonne santé. Pas question de fermer la porte avant 2020», a insisté le président du conseil d'administration en rappelant que le vœu des médecins concernés vise une participation de l'HJU. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura pas de licenciements, que les employés des diverses structures adhéreront à la même CCT et que Dominique Sartori restera en place durant six ans, jusqu'à l'âge de sa retraite.

«Notre stratégie autorise des partenariats tant avec Bienne et Delémont qu'avec Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. A propos du développement architectural de Saint-Imier, il est avancé» (voir ci-dessous), a conclu l'orateur.

Dominique Sartori s'est pour sa part montré très enthousiaste: «Nous réalisons un nouveau modèle hospitalier, qui consiste en une nouvelle offre somatique et psychiatrique. Le choix de la filiale pour Moutier est totalement innovant. Nous étions face à un obstacle, tant les questions que nous avions posées aux autorités jurassiennes et prévôtoises étaient demeurées sans réponse.»

Là-dessus, on a décidé d'aller de l'avant et de plancher sur une solution mobile. Avec les mêmes personnes, mais avec la possibili-

té, désormais, de prendre des décisions différentes à Moutier et à Saint-Imier, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant: «Nous avons trouvé une solution pour sortir de l'impasse élégante et rare, a insisté le directeur. Il fallait aussi s'approcher du domaine psychiatrique, qui devient un département majeur. Précision d'importance, nous conserverons le personnel et les différentes localisations.»

Rassurer Moutier

«Nous pouvons désormais rassurer le personnel et la population de Moutier, s'est réjoui Dominique Sartori. Tout le monde reste sur le pont et le site bénéficiera d'un positionnement optimal en 2020, quand il s'agira de changer de frontière. La suite? Elle ne nous incombera plus. Ce sera l'affaire du Jura. Ce que nous espérons, c'est que le Jura sera le nouveau propriétaire. Mais nous ne pouvons rien faire d'autre que d'assurer la continuité. En tout cas, notre stratégie permet un choix ouvert pour le Jura. Nos cadres sont confiants. Le Jura bernois, pour sa part, peut miser sur une stabilité. Moutier est une structure agile, toujours en mains de l'HJB. Pour sa part, le personnel a été bien informé et respecté. En ce qui nous concerne, nous avons une pêche d'enfer, car nous vivons un moment historique.»

Quant à Jan Overbeck, directeur démissionnaire de RSM, il s'est déclaré fort satisfait que Dominique Sartori reprenne le collier, «tant cela coule de source que les deux institutions doivent se rapprocher. Cela fait de plus en plus sens d'un point de vue médical, aussi.»

Enfin, Yann Hodé, directeur médical de RSM, a rappelé que la psychiatrie générique beaucoup d'enjeux et de préjugés: «Mais nous pouvons apporter une plus-value à la population avec une psychiatrie qui est en train de se développer et qui deviendra toujours plus efficace.»

LA QUESTION DE MOUTIER

On l'a entendu hier lors de la conférence de presse, la stratégie retenue «permettra de positionner le site de Moutier de manière optimale pour le passage dans le canton du Jura, au plus tôt le 1er janvier 2021...»

Là-dessus, on a forcément fait remarquer aux instances dirigeantes qu'à ce jour, on ne pouvait pas définir quel serait le sort de l'établissement après le changement de canton...

Ainsi interpellé, Dominique Sartori nous a répondu qu'après le vote du 18 juin, «on était placé dans une impasse et que la situation n'était pas gérable avec une jambe de chaque côté.»

Le directeur a voulu tordre le cou encore une fois à cette rumeur voulant que l'hôpital de Moutier était sur le point d'être vendu à un privé: «Cela ne nous aide pas du tout. Nous, nous sommes persuadés que l'optique service public est la plus raisonnable. Et nous n'avons aucun doute que le Jura et l'HJU sauront reconnaître cette possibilité. Nous avons mis beaucoup d'énergie dans cette solution, qui pourrait permettre de préserver les emplois et l'importance de l'offre. C'est bon pour le Jura et cela représente un symbole fort. Ce site est indispensable. On peut bouger les frontières, la population reste. Nous avons une solution élégante et viable, qui devrait rassurer cette population de Moutier attachée à son hôpital. Nous avons une force de frappe derrière nous et une solution technique.»

Quant à Jan von Overbeck, il a rappelé que la planification se faisait par canton et qu'il était dès lors logique pour Moutier de trouver une solution indépendante.

Que dire de plus à l'heure actuelle? Que la balle est dans le camp du canton du Jura. Mais aussi et surtout dans celui de Berne! PABR

«Les différents sites dans le Jura bernois et à Bienne, ainsi que l'ensemble des partenariats extracantonaux, seront conservés.»

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE A PROPOS DE RÉSEAU SANTÉ MENTALE SA

noir et RSM est en bonne voie d'assainissement.»

Cela dit, la Stratégie 2025 est le résultat d'un gigantesque puzzle. L'orateur, lui, avait retenu deux éléments du fameux avis de droit du professeur Bernhard

gnaient parfois neuf millions par an, étaient jusqu'ici financées par le contribuable.

«Mais les restructurations sont achevées et les importantes réformes portent leurs fruits, s'est réjoui Anthony Picard.



Dominique Sartori: depuis hier, il dirige l'HJB et RSM. STÉPHANE GERBER

ENCORE À VENIR, LES CONTACTS AVEC LE CANTON DU JURA

Pour ce qui est des contacts avec le Jura, Dominique Sartori affirme en avoir toujours eu avec son homologue jurassien, «et non par presse interposée». Mais aujourd'hui, les Bernois disent attendre avec impatience de pouvoir se retrouver avec des gens en face d'eux. C'était le cas avec Philippe Receveur, homologue d'Anthony Picard le 19 juin. Mais, comme l'a précisé ce dernier, les discussions ne se concrétisent pas, car les Bernois se retrouvent actuellement face à des chaises vides, l'ancien ministre ayant quitté ses fonctions, tout comme le directeur de l'HJU Kristian Schneider qui part à Bienne: «Et, comme représentants d'une SA, il n'est pas évident de pouvoir parler avec le ministre responsable de la Santé. Reste que c'est la voie à suivre pour le moment. Les Jurassiens doivent savoir que le temps presse. Au moins, nous avons un partenariat fiable avec les autorités de Moutier...» PABR

DE GRANDS PROJETS POUR LE SITE DE SAINT-IMIER

L'hôpital de Saint-Imier? Eh bien, on nourrit de grands projets pour lui. Après 2020, on projette de construire un nouveau bâtiment pour donner à l'établissement une masse critique suffisante. Cette évolution nécessitera de profondes réflexions. Il n'est pas question d'offrir uniquement des lits supplémentaires, d'autant moins que le bloc opératoire est déjà saturé. Il est donc aussi prévu que le site offre d'autres prestations. Dans ce contexte, impensable de déplacer pour l'instant des unités psychiatriques de Bellelay dans les hôpitaux somatiques, par manque de place avant tout. C'est aussi une question de pertinence sur laquelle il faudra plancher. Si les unités sont trop petites, elles devront faire face à des problèmes de coût et d'efficacité, a précisé Jan von Overbeck. Mais à l'avenir, il pourrait en aller autrement. Ce qui est sûr, c'est que les patients jurassiens sont toujours les bienvenus en psychiatrie. PABR